

ACCOMPAGNEMENT PAR LE LOGEMENT EN DRÔME-ARDÈCHE



Association de loi 1901, ALDA regroupe des personnes, des collectifs et des associations de Drôme et d'Ardèche. Elle fait le constat qu'il n'est pas tolérable, dans une société aussi riche que la nôtre, que des familles dorment à la rue. L'expérience montre qu'il s'agit surtout de familles de migrants précaires. ALDA organise son action autour de « collectifs » qui soutiennent chacun une famille et l'accompagnent sur le long terme dans son parcours administratif, scolaire, médico-social économique.

LETTER D'INFORMATION N°12 / DECEMBRE 2020

CONTINUER !

Quelle période difficile induite par la pandémie de la COVID-19 et le confinement ! Notre association s'y est adaptée :

- Bien que nous ayons décidé de ne plus admettre de familles, la pression de la vie a fait que nous en avons accueilli deux nouvelles depuis août 2020, ce qui en porte à 25 le nombre : **cent et une personnes** dont 26 femmes, 20 hommes et 55 jeunes.
- En période de confinement, nous avons dû arrêter nos permanences hebdomadaires pour ne recevoir que les familles hébergées afin de recueillir leurs demandes et leurs participations financières.
- Ces familles ont vu leurs ressources se réduire, voire disparaître, et elles ont été aidées par :
 - La **banque alimentaire** : pas de lieux de distribution lors du premier confinement, la banque alimentaire nous a préparé à trois reprises des colis que des bénévoles ont livrés aux domiciles, merci à eux et à la banque alimentaire.
 - **L'Etat** : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) nous a attribué à quatre reprises des chèques de service, à utiliser pour des achats d'alimentation ou d'hygiène (environ 42€/mois/personne). Nous avons aussi reçu 1500 masques chirurgicaux, que nous avons distribués.
 - La **Fondation Abbé Pierre**, qui a compensé la perte des participations financières des familles (perte de travail lié au confinement) et a donné des chèques de service (environ 40€/mois/personne – pendant 4 mois)
 - Certains **référents** et notre association. Il faut rester attentifs aux besoins des hébergés, qui ne veulent pas être assistés et les taisent.

Merci pour ces aides indispensables !

Tournons-nous vers l'avenir, **neuf familles ont déposé des demandes de régularisation** dans le cadre de la circulaire VALLS. L'une d'entre elles va obtenir des cartes de séjour, et ce couple pourra donc quitter notre dispositif. Nous espérons que les autres auront une réponse positive.

En raison de la situation géopolitique, il faut s'attendre à la venue d'autres familles, qui auront besoin d'être accueillies. **La fidélité des donneurs reste essentielle**, que ce soit des particuliers, des Églises, des fondations.

Et un grand **merci** à tous ceux qui œuvrent dans le domaine de l'accueil des migrants, services de l'État, grandes associations et tous nos donateurs. ENSEMBLE, FRATERNELLEMENT, CONTINUONS.

Luc GABRIELLE, Président

RAPPORT MORAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019, TENONS BONS !

Un besoin fondamental de l'être humain : avoir un toit stable, à soi.

Un pari fou et généreux : en juillet 2013 création de notre association, pour loger les familles à la rue.

Nous tous : fiers de nos résultats. Nous accompagnons maintenant vingt-cinq familles, soit 101 personnes dont 55 jeunes. Depuis 2013 : 20 familles mènent une vie autonome et ont quitté le dispositif associatif.

Fragiles sur le plan financier : Nous dépendons surtout des contributions de nos donateurs fidèles que nous remercions vivement. Besoin de contributions régulières pour avoir une visibilité sur l'avenir.

Lourde charge de travail des bénévoles. Nous venons de missionner une auto entrepreneur, Jeanne SAINT-SARDOS, pour une aide dans la gestion.

Nous avons besoin d'accueillir de nouveaux membres, pour l'accompagnement des familles, la maintenance des 25 appartements...

Le CA a décidé pour l'instant de ne plus accueillir de familles supplémentaires.

Il faut absolument tenir. Continuons et motivons notre société à cet accueil indispensable.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont permis de tenir le cap : les donateurs, les élus, les services de l'Etat et les fondations pour leurs actions envers les plus démunis.

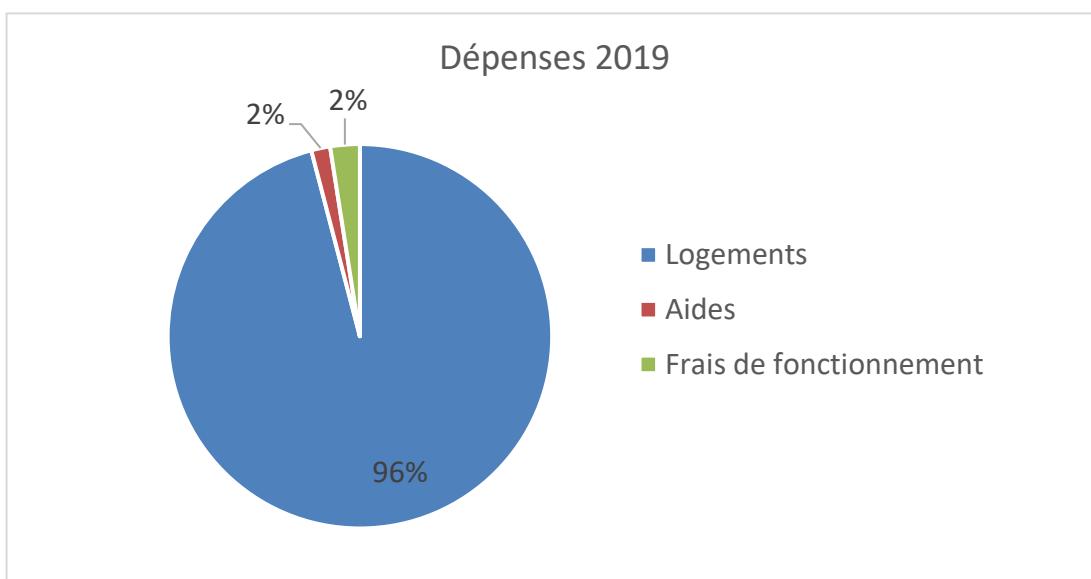
ZOOM SUR LES CHIFFRES DE 2019

Total des dépenses : 136 971€ (dont 131 394€ de dépenses liées aux logements)

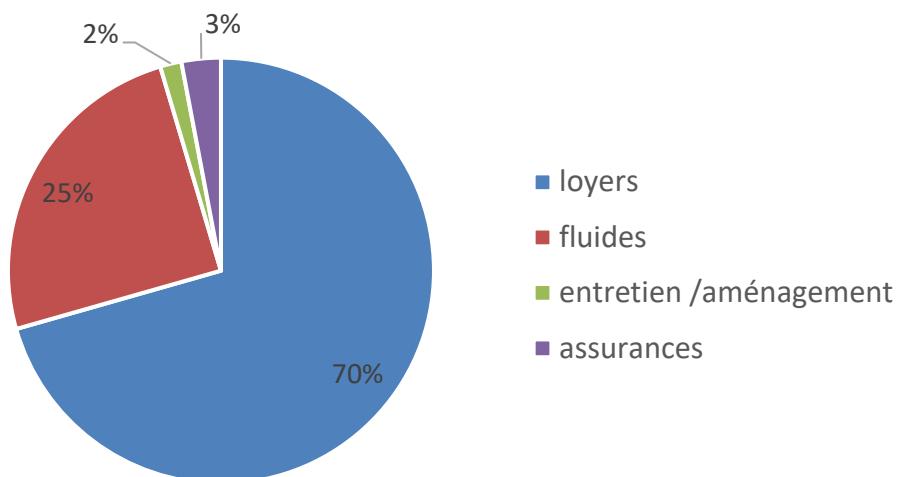
Total des recettes : 155 078€

→ Résultat de l'année 2019 : + 18 107€

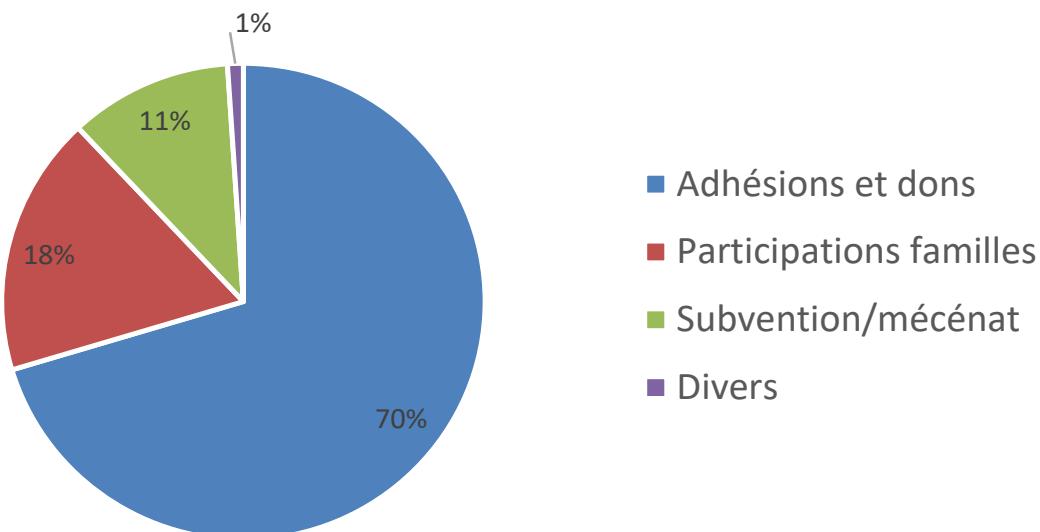
Bilan financier : une avance de trésorerie équivalente à moins de 8 mois de dépenses de logement.



Zoom sur les dépenses de logement



Recettes 2019



Les perspectives pour 2020 : un budget fragilisé

La crise sanitaire impacte notre association car les familles ont été et sont toujours en difficulté financière. Leur participation en 2020 sera inférieure de 20% et les aides que nous devrons leur apporter conséquentes.

Un nombre record de personnes accueillies : 101 personnes dont 9 familles en attente de régularisation après avoir déposé un dossier en préfecture. En conséquence : **un record pour les dépenses liées aux logements.**

Sept nouvelles familles accueillies en 2020, mais l'accroissement des dons n'est, à ce jour, pas proportionnel.

LES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU :



Luc GABRIELLE – Président



Mary-Blanche SIBILLE – Vice-présidente



Jean-Pierre DESPEISSE – Vice-président



Sophie LECORNU – Trésorière



Pierre DIVIANI – Trésorier adjoint



Benoit CUVELIER – Secrétaire



Marie- Christine DEPOMMIER – Secrétaire adjointe



Paul MICHALON – Responsable appartement

LES AUTRES ADMINISTRATEURS

Luc BOUTTIER ; Jacqueline CASSIERE ; Arlette COLMON ; Françoise ENGELBACH ; Françoise HENRY ; Josiane LAFAY ; Henri REBATEL

PRESENTATION DE JEANNE SAINT-SARDOS



Depuis début novembre 2020, ALDA est épaulée par les talents de Jeanne SAINT-SARDOS, dans le cadre d'une prestation de service. Ethnologue de formation, elle a été coordinatrice de la plateforme d'accueil pour demandeurs d'asile et de l'accueil santé du Diaconat Protestant pendant plusieurs années. Actuellement, elle est consultante en communication et médiation transculturelles.

PUIS-JE PROFITER D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT ?

En raison de la situation sociale liée à la COVID-19, le plafond du dispositif « Coluche » passe de 552€ à 1000€. Tous vos dons à ALDA sont concernés par ce dispositif.

POUR UN DON JUSQU'À 1000€ : La réduction d'impôt s'élèvera à 75% du montant de votre don.

Exemple : si vous faites un don de 100€, alors votre réduction d'impôt s'élèvera à 75€. (75% de 100€). Votre don ne vous coûtera donc que 25€.

POUR UN DON DE PLUS DE 1000€ : Pour les premiers 1000€ de votre don, vous profitez toujours d'une réduction d'impôt de 75%. Dès que vous dépasserez les 1000€, la réduction fiscale passera à 66% dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Faire un don à ALDA est donc un moyen de participer à une cause juste, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. **Alors n'hésitez pas : BOOSTEZ vos dons !**

COMMENT EST RÉPARTI MON DON ?

En 2019, **98% de nos ressources ont été alloués aux familles** et 2% ont été utilisés pour nos frais de fonctionnement.

COMMENT FAIRE UN DON ?

Par virement bancaire : BIC : CEPAFRPP426 / IBAN : FR76 1426 5006 0008 0011 3745 139 –

Merci d'envoyer un mail pour annoncer votre virement.

Par chèque à l'ordre d'ALDA : par courrier à l'adresse ci-dessous

Par carte bancaire : don en ligne sur le site HelloAsso (faire une recherche avec le nom de l'association)

Par espèces : lors des permanences au local à l'adresse ci-dessous

Retrouvez plusieurs fois dans l'année notre lettre d'information.

Si vous souhaitez la recevoir par courriel ou vous désabonner, contactez-nous.

Accompagnement par le Logement en Drôme-Ardèche (ALDA)

2 rue des Etables 26000 Valence

alda.association@gmail.com

07 81 37 89 56

POUR CONSULTER NOS ACTUALITES : www.facebook.com/ALDA2607



ALDA est soutenue par la Fondation Abbé Pierre